

Manuel de mise en œuvre de la communication pour le changement social et comportemental (CCSC) à destination des adolescents en milieu urbain en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR)
Organisation partenaire pilote – Appel d’offre

CONTEXTE

Le Health Communication Capacity Collaborative (HC3) est un projet international d’une durée de cinq ans, financé par l’agence américaine pour le développement international (US Agency for International Development, USAID) et basé au Centre des programmes de communication (Center for Communication Programs, CCP) de l’Université Johns Hopkins. Il est conçu pour renforcer les capacités des pays en développement à mettre en œuvre des programmes de communication sanitaire de pointe.

Pour améliorer la capacité des praticiens à mettre en œuvre des activités de communication pour le changement social et comportemental (CCSC) des adolescents en milieu urbain en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR) et d’autres problématiques de santé, HC3 a créé un manuel de mise en œuvre des programmes de CCSC pour la SSR. Les responsables de programme ou les agences œuvrant dans les domaines de la SSR et du planning familial, de la CCSC, des programmes visant l’adolescence ou les agences des jeunes, constituent le public visé par le manuel. Le manuel décompose la CCSC en « éléments essentiels » de conception, de révision et de mise en œuvre des programmes CCSC pour la SSR à destination des adolescents en milieu urbain par le biais de textes explicatifs, d’activités, d’illustrations et de fiches de travail. Il fournit également une vue d’ensemble des théories CCSC, des étapes de développement des adolescents et des jeunes adultes, des spécificités du contexte urbain pour les programmes de santé, ainsi qu’une liste de ressources complémentaires.

Le manuel, disponible en français et en anglais, a été prétesté au Bénin et à Madagascar et révisé en tenant compte des commentaires. Il est maintenant prêt à l’emploi.

FINANCEMENT DE « PARTENAIRE PILOTE »

HC3 propose de petits financements s’élevant chacun jusqu’à 9 000 USD à quatre agences situées au Bénin et à Madagascar (deux par pays) qui feront office de « partenaires pilotes » pour utiliser le manuel dans leur travail actuel et le prétester dans la pratique.

La durée du financement sera d’environ six mois. L’objectif du financement est d’utiliser le manuel, d’identifier et de documenter les réussites et les difficultés de son utilisation et de décrire comment adapter le contenu du manuel pour mieux répondre aux besoins de l’agence. Le manuel aidera les « partenaires pilotes » à améliorer une composante existante de leur travail et de leurs activités en fonction des principes clés de la CCSC. Le financement ne servira pas à créer un projet ou à mettre en œuvre des activités.

Les agences qui peuvent accéder à ce financement, seront des partenaires pilotes. Elles doivent travailler avec les adolescents en milieu urbain et appartenir à au moins deux des catégories suivantes : 1) être une agence travaillant sur la communication pour le changement social et comportemental (CCSC), 2) être une agence travaillant dans le planning familial (PF) ou la santé sexuelle et reproductive, et/ou 3) être une agence dirigée par des jeunes.

Le financement doit être utilisé pour prendre en charge les frais du personnel ou des matériels nécessaires à l'utilisation du manuel dans le travail d'un projet déjà existant de l'agence. Ces frais peuvent inclure : le temps du personnel, les photocopies, les séances de travail collectif de l'agence ou les activités nécessaires conformément aux fiches de travail et aux exercices suggérés dans le manuel. **Les fonds des financements ne doivent pas être utilisés pour la création d'un projet qui n'a pas de financement et ils ne sont pas destinés à être utilisés pour la mise en œuvre d'un projet.**

PORTÉE DU TRAVAIL ET RÉSULTATS ATTENDUS

Les agences sélectionnées devront passer en revue le manuel et l'utiliser dans leur travail. Les agences peuvent choisir d'utiliser le manuel dans son intégralité ou sélectionner certains « éléments essentiels » traitant d'un besoin prioritaire pour leur agence ou leur(s) projet(s). Pendant la durée du financement, HC3 apportera aux agences une assistance technique virtuelle et sur place. Pendant les activités liées au financement et à la fin de ceux-ci, les agences documenteront leur expérience conformément aux modèles et aux instructions mis à disposition par HC3.

En particulier, les agences sélectionnées, en consultation avec HC3 :

- examineront, en toute indépendance, le manuel de mise en œuvre de CCSC pour la SSR à destination des adolescents en milieu urbain pour se familiariser avec le contenu du manuel et donner du feedback sur le manuel dans son ensemble ;
- sélectionneront certains « éléments essentiels » à utiliser dans le travail de leurs projets et développeront une stratégie détaillée de mise en application du manuel pour leur travail ;
- correspondront toutes les semaines avec HC3 sur la progression du travail et élaboreront un calendrier pour l'assistance technique virtuelle ou sur place par HC3 ;
- participeront et, si possible, faciliteront des discussions en ligne à travers le forum virtuel de HC3, Springboard (healthcomspringboard.org), avec les membres de l'équipe HC3 et les autres agences partenaires pilotes pour partager les défis, les réussites et les expériences liées à l'utilisation du manuel ;
- documenteront, dans un rapport final, leur expérience en lien avec le manuel et fourniront du feedback détaillés sur celui-ci et la manière dont il peut être amélioré (HC3 fournira des modèles pour ce feedback) ;
- contribueront à la rédaction d'un article au besoin sur l'expérience pilote, y compris les leçons tirées, pour publication dans un journal évalué par des pairs.

Les agences partenaires pilotes peuvent également être invitées ou incitées à assister à des conférences (par exemple, la conférence internationale sur le planning familial qui aura lieu en

novembre 2015 ou une conférence régionale de HC3 sur la CCSC en février 2016) afin de partager leur expérience du pilotage du manuel et les leçons tirées. Ces dépenses seront couvertes par HC3 en dehors du financement de partenaire pilote et ne doivent pas être prises en compte par les candidats lors de la définition d'un budget pour ces tâches.

CALENDRIER

La portée du travail doit être terminée entre septembre 2015 (en attendant la signature des contrats) et mars 2016. Il est anticipé que le calendrier des activités sera le suivant :

septembre à octobre 2015: finalisation du contrat avec les agences Partenaire Pilote

novembre : soumission de stratégies de mise en application du manuel et planification de l'assistance technique

décembre 2015 à février 2016: mis en œuvre de la stratégie et assistance technique

mars : rapport de documentation final soumis et finalisé

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les agences partenaires pilotes seront évaluées en fonction de leur engagement et de leur disponibilité, de leur expérience antérieure, de leur capacité démontrée à gérer les activités exigées et d'informations supplémentaires fournies par des références. Les agences intéressées par un financement de partenaire pilote doivent :

- être une agence dirigée par des jeunes ou offrant des services en lien avec la CCSC ou le planning familial/la santé sexuelle et reproductive ;
- avoir au moins un projet existant portant sur le planning familial/la santé sexuelle et reproductive et/ou la CCSC ciblant les adolescents, pour lequel le manuel peut être utilisé ;
- avoir au moins trois ans d'expérience dans la conception et de la mise en œuvre d'interventions visant les jeunes dans le domaine du planning familial, de la CCSC, de la santé sexuelle et reproductive ciblant les adolescents, ou de programmes associés ;
- se trouver en milieu urbain ou péri-urbain et mettre en œuvre des programmes dans des zones urbaines ou péri-urbaines ;
- travailler avec des adolescents en milieu urbain ou péri-urbain âgés de 10 à 19 ans (garçons et/ou filles) ;
- disposer d'une capacité appropriée en personnel et en moyens techniques afin de mettre soigneusement en application le manuel pour au moins un projet en cours ou à venir (par exemple, les agences auront du personnel suffisamment formé pour mener et soutenir les efforts de pilotage du manuel, gérer le financement, faire le suivi et le rapportage de l'utilisation du manuel et des résultats, etc.) ;
- disposer d'un accès régulier et fiable à Internet pour faciliter l'assistance technique virtuelle ;
- pouvoir fournir une documentation attestant que leur agence est autorisée légalement à œuvrer dans le pays de travail, ainsi que des rapports financiers et la preuve de l'existence d'un compte bancaire de l'agence pouvant recevoir des virements en devise locale ;

- parler couramment français pour pouvoir utiliser le manuel et faciliter la communication avec HC3.

COMMENT POSTULER

1. Tous les candidats intéressés devront envoyer un courrier électronique à PartenairePiloteHC3@gmail.com en signalant leur intérêt et en demandant la version provisoire du manuel CCSC SSR à destination des adolescents en milieu urbain afin de préparer leur proposition.

2. Toutes questions de clarification devront être soumises à PartenairePiloteHC3@gmail.com d'ici au 14 août 2015

3. Les réponses aux questions seront partagées par courrier électronique d'ici au 21 août 2015.

4. Les candidats devront après envoyer leur proposition par courrier électronique à PartenairePiloteHC3@gmail.com, au plus tard le **8 septembre 2015**. Les propositions doivent inclure les documents suivants pour être considérées:

- Description de votre agence, de son travail en cours pertinent et des sites de mise en œuvre des projets. Cette description doit inclure une classification de l'agence dans au moins l'une des catégories suivantes : agence travaillant sur la CCSC, agence de planning familial/travaillant sur la SSR, agence dirigée par des jeunes (2 pages maximum)
- Description de votre travail antérieur pertinent en lien avec la SSR, le planning familial, la CCSC, les populations adolescentes et urbaines (2 pages maximum)
- Description de l'équipe de travail proposée qui gèrera les activités d'utilisation du manuel, y compris les biographies (2 pages maximum)
- Description générale de la stratégie (3 pages maximum) pour décrire :
 - la raison pour laquelle le manuel sera utile à l'agence ;
 - le ou les projets pour lesquels le manuel sera mis en application et par quel bailleur le projet est actuellement financé;
 - classement des sept sections « Élément essentiel » trouvées dans le manuel par ordre de préférence à utiliser dans le cadre de ce financement, explication du classement de chaque section et description du mode d'utilisation de chaque section du manuel dans le travail des projets (par exemple, quelles activités, pour quelle cible prioritaire, dans quelles zones géographiques, avec/par qui, conformément à quel calendrier, etc.).
- Budget en dollars américains et CFA ou Ariary décrivant l'utilisation des fonds (9 000 USD maximum) pour exécuter la stratégie décrite
- Exemples de documents de projets de CCSC précédents, s'ils sont disponibles électroniquement

- Minimum de trois référents professionnels pour l'agence (avec adresse courriel, téléphone et description brève du lien entre l'agence et la personne désignée)
- Coordonnées complètes (adresse postale, téléphone et adresse électronique)

Calendrier de l'appel à propositions :

Manifestations d'intérêt par courrier électronique (pour recevoir la version provisoire du manuel)	7 aout 2015
Date limite d'envoi des questions des agences intéressées	14 aout 2015
Réponses aux questions envoyées aux agences intéressées	21 aout 2015
Date limite d'envoi des propositions	8 septembre 2015 à 23 h 59 (Heure de Washington DC)
Notification de la sélection à l'agence qui a remporté le projet	18 septembre 2015